

## MENANCE DE MOUVEMENT D'HUMEUR DES TRANSPORTEURS

# La grève évitée, discussions autour des doléances du Sttrs

Pour éviter une grève dans le secteur du transport, mardi prochain, trois commissions ont été mises en place « de commun accord » pour travailler sur les sept points de la plateforme revendicative du Syndicat des travailleurs des transports routiers du Sénégal (Sttrs, affilié à la Cnts/Fc) et faire des propositions de solutions, révèle un communiqué. C'était à l'issue d'une réunion, tenue hier, entre les ministres du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations, Mansour Sy, du ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, Mansour Elimane Kane, et le Sttrs. Selon le communiqué, les propositions qui seront issues de ces commissions « pourraient faire l'objet d'un pro-

toctole d'accord » entre l'Etat et le syndicat dirigé par Gora Khouma, à l'occasion de la séance plénière prévue à l'issue des négociations.

La commission 1 réfléchira sur la mise à disposition d'un parking de gros porteurs pour les camions de transport de fret nationaux, l'harmonisation à 14 tonnes à l'essieu du contrôle de la charge à l'essieu et la fiabilité des équipements de pèse-essieux et la réhabilitation de la route Fatick-Kaolack. La commission 2 s'occupera de la revendication portant sur la baisse du prix du carburant. La commission 3 planchera sur plusieurs autres revendications. Il s'agit du contrôle routier à l'entrée d'une ville et non à la sortie d'une ville, le respect de la limitation à trois postes de

contrôle sur le corridor Dakar-Bamako pour les véhicules qui sortent du Sénégal, le contrôle des véhicules « hors itinéraire » qui dévient le tronçon Fatick-Kaolack, l'application effective des accords sur le transport signés entre le Mali et le Sénégal concernant les doubles réservoirs connectés au moteur. Chaque commission aura un représentant des ministères concernés par les revendications du Sttrs.

Selon le communiqué, avant la levée de la séance, les deux ministres ont réaffirmé « la disponibilité du gouvernement pour des concertations avec les partenaires sociaux, conformément aux instructions du président de la République, Macky Sall ».

**Malick CISS**

## 67 agents du ministère du Commerce décorés

Des agents rattachés au ministère du Commerce, ont été décorés, hier, après plusieurs années de service. Cette consécration a concerné autant de agents encore en poste que d'autres appelés à faire valoir leurs droits à la retraite. En tout, 47 récipiendaires ont été décorés. Ils ont, pour certains, été consacrés au grade de Chevaliers, d'autres à celui de l'Ordre national du Lion. Ainsi, des commissaires au contrôle économique, des commissaires aux enquêtes économiques et des agents directement rattachés au ministère ont, à tour de rôle, été distingués par le ministre de tutelle. La famille réunie de l'administration du Commerce, a, à l'occasion, rendu un vibrant hommage aux femmes et aux hommes de métier.

Le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme, Alioune Sarr, souligne que « ce jour récompense le mérite et la bravoure de dignes serviteurs de la nation. Cela vient impulser une consécration juste et égalitaire », a-t-il dit. M. Sarr rappelle, par ailleurs, que c'est à leur risque et péril que ces agents se sont dignement engagés, durant leur service. La nation leur en sera particulièrement reconnaissante, souligne-t-il. Le ministre rappelle également que « ces décorations attestent de la sublime mission à laquelle ces vaillants travailleurs se sont, toute leur carrière durant, adonnés sans relâche. La nation leur est particulièrement gratifiante de cette conduite faite d'abnégation et de servitude. Ce sont des exemples pour les générations futures », a-t-il ajouté.

**Oumar BA**

## RECTIFICATIF / ADDITIF

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE  
ET A L'ENTREPRENARIAT RURAL  
(PADAER)

==  
**PADAER/T/07/2014**

**Tenant compte des observations de la DCMP sur le dossier, les parties suivantes de l'avis d'appel d'offres déjà publié dans le journal quotidien « Le Soleil » et relatif à la construction d'antennes et d'abreuvoirs dans la région de Matam, sont modifiés comme suit :**

5. Le marché est alloué ainsi qu'il suit :

• **Lot 1 :** Travaux de construction d'infrastructures pastorales – Unités pastorales de Loumbi Saranabe, Malandou, Dendoudy et Pethiel – Région de Matam.

• **Lot 2 :** Travaux de construction d'infrastructures pastorales – Unités pastorales de Fourdou, Nacara et Louguere Thiolly – Région de Matam.

• **Lot 3 :** Travaux de construction d'infrastructures pastorales – Unités pastorales de MBem MBem, Nawre et Dayane – Région de Matam.

**6. Les lots sont distincts. Une entreprise ou groupement d'entreprises ne peut soumissionner qu'à un lot et un seul.**

10. La date limite de dépôt des offres est fixée au **30 décembre 2014, à 10 heures précises**. Toute offre déposée après l'heure indiquée sera déclarée hors délai.

11. **Les offres seront ouvertes le même jour à 10 heures, 05 minutes, au secrétariat du PADAER, à Tambacounda**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis.

Au total, les modifications portent, notamment sur le choix des sites objet de l'allotissement et sur la date limite de dépôt des offres et également celle fixée pour l'ouverture des plis.

**Le Coordonnateur National du PADAER  
Ngagne MBAO**

## FOCUS SUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES

# La Douane s'ouvre au grand public

**L'administration douanière sénégalaise a exposé aux opérateurs et à ses partenaires son système informatique, jeudi dernier. L'objectif était d'amener l'ensemble des acteurs à s'approprier ces outils de facilitation et de sécurisation des procédures.**

La Direction générale des douanes a organisé, jeudi, une journée dénommée « Pleins feux sur la dématérialisation des procédures administratives et des formalités douanières », qui a réuni les opérateurs, acteurs et partenaires des douanes. Le motif de cette rencontre était de susciter des échanges et le partage d'informations fiables sur les différents outils de dématérialisation mis en place par la douane avec une ambition forte d'assurer la mobilité et de répondre aux défis de l'heure : vitesse, rapidité, réduction du temps et du coût des procédures.

Selon Alioune Dione de la direction des systèmes informatiques douaniers, « l'administration des douanes a mis en œuvre un ensemble d'outils de plateformes informatiques, mais ça n'aura de sens que si c'est partagé avec ceux à qui ces outils sont destinés ». Cela explique donc cette volonté forte de la douane de s'ouvrir au grand public pour lui donner la bonne information. Notamment sur les différentes étapes qui ont marqué l'évolution du système d'information depuis la mise en place de Gaindé en 1990 (il permet un peu de gérer le dédouanement) jusqu'à Gaindé intégral qui est l'intégration de l'ensemble des applications. Comme l'a rappelé le coord-

donnateur de l'administration des douanes, Aly Diagne, le système Gaindé a beaucoup évolué et a donné aujourd'hui différentes plateformes à partir desquelles toutes les phases de dédouanement sont gérées. « Nous sommes partis de loin et nous sommes arrivés à un moment où les seuls documents qui n'ont pas encore été dématérialisés sont la facture et le connaissement pour des raisons extérieures », a soutenu le colonel Ousmane Mbengue, président du comité de suivi de la dématérialisation. « Les connaissements obéissent à des logiques de réglementation internationale, et pour l'instant, ils se font encore sur papier », explique-t-il.

« En organisant cette journée sur la dématérialisation des procédures administratives et des formalités douanières, vous entendez, en même temps, lancer la nouvelle application dénommée, Gestion des régimes économiques de Gaindé intégral », affirme le représentant du ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, le colonel Pape Thialaw Fall. Ce dernier s'est réjoui de l'initiative qui « marque une étape importante dans la dynamique de sensibilisation sur la dématérialisation des procédures et formalités du commerce extérieur.

**Adama MBODJ**

## RECONSTITUTION DU CAPITAL SEMENCIER

# Des résultats satisfaisants pour le riz, le mil, le sorgho et le maïs

Les chercheurs rencontrés dans la station de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra) de Saint-Louis ont exprimé leur satisfaction par rapport aux résultats enregistrés, cette année, dans la production de semences de céréales. Un des objectifs majeurs du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (Ppao/Waapp), la bataille pour la reconstitution du capital de céréales sèches au Sénégal est en passe d'être remportée, a déclaré Dr Mamadou Lô de l'Isra. « Toutes les demandes exprimées, cette année, ont été satisfaites et largement dépassées », a soutenu le chercheur, devant la délégation du Ppao. En effet, pour le riz, sur une demande de cinq tonnes de pré-base à produire, l'Isra a produit 21 tonnes dans ses stations d'expérimentation, a révélé Dr Lô. Il en est de même pour le sorgho où sur une demande de deux tonnes exprimées, les chercheurs ont réussi à produire huit tonnes en 2014. Les chiffres concernant le maïs tournent autour de 12 tonnes de semences sélectionnées. D'ailleurs, pour le riz, les chercheurs indiquent qu'ils sont en train de travailler en ce moment sur la résistance des différentes variétés contre la salinité et le froid à travers la mise au point de variétés améliorées.

**S. P. SADIO**

## 2.000 ha octroyés par l'Etat pour soutenir la dynamique

L'Etat du Sénégal ne veut pas être en reste dans la dynamique en cours de reconstitution du capital semencier. Il a décidé de soutenir les chercheurs en mettant non seulement à leur disposition une enveloppe de cinq milliards de FCfa, pas uniquement consacrée à ce sujet, mais en mettant à leur disposition des terres arables. C'est le cas des 2000 hectares situés près du Lac de Guiers, que vient d'octroyer le président de la République à l'Isra pour élargir le champ d'action du centre de Ndiol, à Saint-Louis, a déclaré le Dr Moustapha Lô, chercheur à l'Isra. A travers ce geste, il s'agit de permettre aux chercheurs d'aller au-delà des semences pré-base vers des semences de niveau base à mettre à la disposition des producteurs de semences. Ils souhaitent seulement que la Banque mondiale, à travers le Programme Waapp, les aide à améliorer leurs conditions de travail dans leurs stations d'expérimentation. Des efforts ont été largement consentis à ce niveau dans la première phase du Ppao/Waapp, ont-ils reconnu. Comme l'a indiqué la chargée du Programme auprès de la Banque mondiale pour le compte du Sénégal, Dr Aïfa Fatimata Ndoeye Niane, la reconstitution du capital semencier ne pourra se faire sans la mise au point de semences de bonne qualité.

**S. P. SADIO**